Enquête sur les entrepreneurs autochtones : Sous-dénombrement

Sous-dénombrement des nouvelles entreprises:

L'Enquête sur les entrepreneurs autochtones ne comprend pas les nouvelles entreprises nées entre 2001 et l'automne de 2003, date de la collecte des données. Par conséquent, les nouvelles entreprises sont sous-représentées dans cette enquête.

Sous-dénombrement des Autochtones dans le Recensement de 2001 :

L'objectif de tous les recensements est d'offrir de l'information détaillée sur la démographie et les conditions sociales et économiques de la population à un point précis dans le temps. Un de ses objectifs est de recenser la population entière le jour du recensement. Cependant, certaines personnes ne sont inévitablement pas recensées, par exemple, si leur ménage n'a pas reçu le questionnaire du recensement. Certaines personnes peuvent ne pas être recensées parce qu'elles n'ont pas de domicile habituel ou qu'elles n'ont pas passé la nuit du recensement dans un logement quelconque. C'est ce qu'on appelle le sous-dénombrement.

Le sous-dénombrement des Autochtones était considérablement plus élevé que pour les autres segments de la population dans le Recensement de 2001, et ce, parce que le recensement n'était pas autorisé, ou a été interrompu avant qu'il soit terminé dans 30 réserves et établissements indiens. On appelle ces régions géographiques : réserves et établissements indiens incomplètement dénombrés.

Les données ne sont pas disponibles pour les réserves et les établissements incomplètement dénombrés. Par conséquent, ces réserves et établissements ne sont pas inclus dans les tableaux. Bien que ces données manquantes aient tendance à avoir très peu d'incidence sur les statistiques nationales et la plupart des statistiques provinciales, cette incidence peut être significative dans certaines régions plus petites.

En 2001, on estimait que de 30 000 à 35 000 personnes vivaient dans des réserves et des établissements qui avaient été incomplètement dénombrés. La majorité de ces personnes étaient des Indiens inscrits. Par conséquent, les répercussions du recensement incomplet seront plus importantes sur les données pour les Amérindiens du Nord et pour les personnes inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens*.